

Trappes, le 29 septembre 2015

SNEP-FSU
Académie de Versailles
s3-versailles@snepfsu.net

A Monsieur le Recteur
Rectorat de Versailles
3 boulevard de Lesseps
78017 Versailles Cedex

Objet : situation collège Gay-Lussac de Colombes (92)

Monsieur le Recteur,

Nous tenons à réitérer par écrit notre intervention réalisée au cours de l'audience du mercredi 23 septembre.

Le rectorat ne peut ignorer sa responsabilité dans ce qui a conduit la majorité des enseignants du collège Gay Lussac de Colombes à l'action revendicative. Et dans ce contexte, la procédure retenue par l'administration (convocation à la commission de discipline envoyée pendant les vacances d'été) comme les récents propos tenus par des représentants de l'administration traduisent une posture que les personnels n'acceptent pas.

Au neuvième jour de grève de la faim de nos deux collègues Gary PHAM et Oscar ROMAN, il est urgent que le rectorat renoue le dialogue en annonçant son intention de ne pas sanctionner nos collègues.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le SNEP FSU Versailles

Marc Legein